

N° 152

Trimestriel – Trente-neuvième année  
Premier trimestre 2019  
Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post  
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# LE BULLETIN DES RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire



Éditeur responsable : Guy SEVERS, rue de Huleu, 53 – 1460 Ittre

## SOMMAIRE

Visites de la base aérienne de Florennes : précisions .....	Achille DEBRUS .....	2
Journée de rencontre annuelle des membres du jeudi 21 mars 2019 .....		3
▪ Conférence de Monsieur Alain RAVIART		
▪ Ordre du jour de l'A.G.		
Location d'appartements au littoral .....	Jean-Pierre CHARLIER .....	4
Nos pensions de retraite : qu'est-ce qui a changé ? .....	Guy SEVERS .....	5
Voyage en Eifel – Rhin du 1 <sup>er</sup> au 4 octobre :		
▪ Inscriptions possibles jusqu'au 27 mars .....	Edmond Debouny .....	8
▪ Formulaire d'inscription .....		10
In Memoriam .....	Michel TABURIAUX .....	11
Cotisation 2019 – Rappel .....		9
Excursion à Treignes du 15 mai		
▪ Informations .....	Achille DEBRUS .....	12
▪ Formulaire d'inscription .....		13
Le coin du lecteur :		
▪ « 21 leçons pour le XXI <sup>e</sup> siècle » de Y. N. HARARI .....	Roland GAINAGE .....	14
Foire du cristal et du verre des 15 – 17 mars à Ligny .....	P.-M. VANDERPYPEN .....	18
Petites annonces .....	Jean-Pierre CHARLIER .....	19
Composition du Bureau de l'APRAFS .....		19
Annonces publicitaires :		
▪ Les Beaux Spectacles Français .....		4
▪ Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de Belgique .....		10
▪ Voyages Angelina .....		13
▪ International Hainaut Tourisme .....		20

## VISITE DE LA BASE AÉRIENNE DE FLORENNES DES 14 MARS ET 2 AVRIL

### Rappels et précisions pour les participants

Beaucoup d'inscriptions nous sont parvenues pour ces deux activités.

Elles ont été enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Les 34 premiers inscrits ont été retenus et leur participation confirmée en janvier dernier.

Nous avons donc malheureusement dû refuser le nombre d'excédentaires au quorum fixé. Ces membres en ont, eux aussi, été avertis ...

#### **POUR RAPPEL AUX PARTICIPANTS :**

- **Départ de la visite :** 09h30 précises.
- **Rendez-vous :** Route Charlemagne, 191 à 5620 Florennes (= la N 97 entre Philippeville et Dinant)  
Accès via le corps de garde « La Clairière »  
Parking de l'autre côté de la route.
- **Fin de la visite :** 13h00.
- **Paiement :** l'écot (4 €) sera réclamé au restaurant.
- **Repas :** vers 13h30 à Philippeville.

Achille DEBRUS – Administrateur

## **Conférence et Assemblée générale** **Jeudi 21 mars à 10h30 – Nivelles**

Nous vous invitons à assister à la rencontre annuelle des membres qui aura lieu dans les locaux de l'Internat global autonome de la Communauté française (rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles) le jeudi 21 mars prochain.

### **Conférence – débat : à 10h30 précises**

Notre invité du jour : Monsieur **Alain RAVIART**, journaliste et chroniqueur politique à R.T.L.

Sujet de la conférence : « **Quel avenir pour la Belgique et pour l'Europe au lendemain du 26 mai 2019 ?** »

Les élections européennes du 26 mai prochain permettront-elles de trouver une majorité capable de clarifier l'épineuse question de l'immigration et d'insuffler un nouvel élan à une politique qui semble à bout de souffle et qui s'écarte de plus en plus des valeurs sur lesquelles l'Europe s'est construite ?

Et la Belgique survivra-t-elle à 2019 ? Sera-t-il, en effet, encore possible de former un gouvernement fédéral compte tenu du fossé béant qui sépare la Flandre et la Wallonie et du glissement progressif des votes de nos concitoyens vers des partis extrêmes ?

Autant de questions compliquées auxquelles s'efforcera de répondre notre orateur ...



**L'assemblée générale statutaire annuelle** se tiendra ensuite.

### **Ordre du jour** :

1. Approbation du projet de P.V. de l'A.G. du 22 mars 2018 tel que publié dans le Bulletin n° 149 du second semestre 2018 et disponible sur [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be).
2. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2018 [MM. GAINAGE et GASPARD].
3. Comptes :
  - 3.1. Présentation des comptes de recettes et dépenses en 2018 [Mme HÉRALY].
  - 3.2. Approbation des comptes.
  - 3.3. Décharge au Conseil d'administration.
4. Budget :
  - 4.1. Proposition de budget pour 2019 [Mme HÉRALY].
  - 4.2. Approbation du budget 2019.
  - 4.3. Augmentation du montant de la cotisation annuelle en 2020 [M. GAINAGE].
5. Élection d'administrateurs pour l'exercice 2019 – 2023 : renouvellement d'une partie des mandats et nouvelles candidatures <sup>1</sup> [M. GAINAGE].
6. Excursion et voyages prévus en 2019 : précisions [MM. DEBOUNY et DEBRUS].
7. Divers.

Faut-il rappeler que l'A.G. est aussi l'occasion, pour ses membres, d'exprimer leur avis sur le fonctionnement de l'Association et sur les activités qu'elle déploie, et de faire, le cas échéant, des propositions concernant les actions qu'elle devrait entreprendre à l'avenir.

C'est la raison pour laquelle nous comptons fermement sur votre présence.

<sup>1</sup> Les candidatures sont à faire parvenir avant le 19 mars, par courriel au Président ou au Vice-président, ou par courrier postal, à Mme Héraly (adresse : cf. inscription au repas). Seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont éligibles.

## **Déjeuner :**

À l'issue de l'A.G., un déjeuner préparé par le personnel de l'internat sera servi vers 13h15 aux personnes inscrites dans le délai précisé ci-après.

**Inscription obligatoire** pour le 15 mars au plus tard, auprès de la trésorière, Mme HÉRALY, par courriel ([marcelleheraly@hotmail.com](mailto:marcelleheraly@hotmail.com)) ou courrier (Allée du Jacquemart, 2 – bte 12 à 1400 Nivelles).

**Écot** : le repas est offert par l'Association à ses membres; les accompagnants non-membres y sont les bienvenus moyennant paiement de **15 €** d'écot sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S., rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles.

**Désistements** : veuillez prévenir Mme HÉRALY au plus vite (067/21 32 37).

## NOS LOCATIONS D'APPARTEMENTS AU LITTORAL – MIDDELKERKE

Le service social du Personnel de la province de Namur, avec lequel nous collaborons, nous permet de disposer, dans les résidences modernes Darwin et Brisbane situées sur la digue, d'appartements à 7 couchages (deux chambres doubles et deux lits-armoires placés dans le séjour) qui présentent en outre 2 terrasses (avant et arrière).

**Prix : 300 €/semaine tout compris** (diverses consommations et taxes), le montant de la garantie étant, comme d'habitude, pris en charge par l'APRAFS.

**Au moment de mettre sous presse, il ne reste que 2 semaines disponibles : la 3<sup>e</sup> de juin et la 1<sup>re</sup> de septembre.**

Cette activité permet à nos membres de réserver une habitation de vacances à des conditions très avantageuses, sans avoir à accomplir des formalités particulières.

**Informations et réservations** : Jean-Pierre CHARLIER – [jpcharlierrochette@hotmail.fr](mailto:jpcharlierrochette@hotmail.fr) – 081 / 44 51 78  
Courrier : La Voie qui Monte, 28 - 5020 Malonne.



Vendredi 15 mars 2019, 20 h

Centre culturel d'Eupen  
Rue Neuve, 86

## **Exploration du Monde : Croatie, un trésor en Méditerranée**

Joyau de l'Adriatique, elle a tout pour séduire : villes splendides, côtes enchanteresses, sites bucoliques.

**Prix des places : retraités : 4,95 €** - Renseignements : 087 74 00 et [www.bsfeupen.be](http://www.bsfeupen.be)

**Le 05 avril : La Côte est américaine, de New York à Miami.**

# PENSIONS : CE QUI A CHANGÉ ...

## 1. Quelques rappels :

### 1.1. Le « SFP » ou « SFDP » – Service fédéral des pensions :

C'est en 2016 que l'« Office national des Pensions » et le « Service des Pensions du Secteur Public » ont fusionné pour donner naissance au « Service fédéral des pensions ». Ceci a eu comme effet d'intégrer les pensions du service public dans l'application informatique traitant celles des travailleurs salariés, ce qui ouvrait la porte à une possible harmonisation des modalités de liquidation des pensions.

### 1.2. Paiement unique :

La loi du 11 juillet 2018, « relative au paiement des pensions, allocations et rentes du secteur public », plus communément appelée « Loi du paiement unique » prévoit que les bénéficiaires de deux ou plusieurs pensions payées par le SFP les perçoivent simultanément à partir de janvier 2019.

Cette loi a également établi de supprimer le report à janvier du paiement des pensions de la plupart des fonctionnaires ...

## 2. Pension de décembre 2018 et contributions :

La mensualité de décembre 2018 a donc été liquidée en décembre pour tous les retraités du service public. Ce paiement a été opéré le 31 décembre pour ceux dont la pension était, par le passé, payée le premier jour ouvrable de janvier.

Dès lors les personnes concernées ont perçu 13 mensualités durant l'année fiscale 2018. Afin qu'elles ne soient pas désavantagées par un éventuel passage dans une tranche d'imposition supérieure, il a été prévu que le mois de décembre 2018 sera imposé sur base de l'imposition moyenne de décembre 2017 à novembre 2018.

La fiche fiscale 281.11 sera établie en conséquence : le mois de décembre y sera repris comme « arriérés taxables distinctement de pensions, rentes et autres allocations ».

## 3. Date(s) de paiement depuis janvier 2019 :

Différents cas sont à distinguer :

### 3.1. Retraités du service public ne percevant qu'une pension :

- les pensions payées au début du mois le resteront;
- les pensions payées en fin de mois sont payées vers le 24 depuis janvier.

N.B. : les personnes ne percevant qu'un seul paiement annuel continueront à le recevoir en décembre.

### 3.2. Retraités du service public percevant plus d'une pension de « fonctionnaire » :

- si l'une des pensions était payée en début de mois, elles le sont désormais toutes;
- si pas, elles sont désormais payées en un seul paiement vers le 24 du mois.

N.B. :

- les personnes percevant des paiements mensuels et un paiement annuel continueront à recevoir ce dernier en décembre.
- les rentes d'accident du travail payées annuellement continueront à l'être en décembre.

### 3.3. Retraités percevant (au moins) une pension de « fonctionnaire », ainsi qu'une ou plusieurs pension(s) de salarié et/ou d'indépendant et/ou de réparation :

- ces pensions sont payées en un seul versement qui est effectué à la date la plus proche du début du mois. Ces personnes ont dû être avisées de cette date par courrier postal.

**N.B. :**

- les personnes ayant demandé à être payées annuellement continueront à être payées en une fois en décembre.
- les personnes percevant des paiements mensuels et, en décembre, un paiement annuel inférieur à ± 480 € continueront à recevoir ce dernier en décembre, mais il sera désormais mensualisé et regroupé avec leur(s) autre(s) pension(s) s'il est d'un montant supérieur.
- les rentes d'accident du travail payées annuellement continueront à l'être en décembre.

**4. Mode de paiement :**

Les pensions sont désormais toutes effectuées par un seul mode de paiement, qui est, par priorité, le virement bancaire et, à défaut, l'assignation postale (ou chèque ou mandat postal international pour les retraités domiciliés à l'étranger).

**5. Information sur le calcul :**

5.1. C'est probablement par souci d'économie et pour limiter le recours au papier qu'il a été décidé de ne plus nous adresser un courrier postal à chaque modification du montant calculé de nos pensions.

Les documents continuent cependant à être édités, mais il faut désormais se connecter au site « [mypension.be](http://mypension.be) » (cf. infra) pour pouvoir les consulter et/ou les télécharger.

5.2. Par contre, les extraits de compte mentionnent désormais, outre le montant net, les retenues opérées pour le précompte professionnel et l'assurance maladie-invalidité, mais pas pour la cotisation de solidarité ni l'indemnité funéraire.

Notre Conseil d'administration a convenu d'introduire une requête auprès du ministre et de l'administration concernés afin que les données relatives au calcul du montant liquidé figurent, de manière succincte mais complète, sur les extraits bancaires de paiement. En effet cette pratique existe pour les agents des services publics d'Outre-mer (mais peut-être plus depuis le passage au paiement unique, merci aux membres concernés de nous dire ce qu'il en est maintenant).

**6. Cotisation de solidarité :**

Plusieurs membres ont posé la question de savoir s'il était exact que la cotisation de solidarité allait être supprimée.

Pour rappel, il s'agit d'une retenue progressive (elle varie de 0 à 2 %) sur le montant mensuel brut total des pensions, des rentes et de certains avantages complémentaires. Cette cotisation fut instaurée en 1994 comme « impôt de crise » en vue de permettre à la Belgique d'adhérer à la zone euro.

Les isolés percevant moins de 2 358,32 € bruts en sont dispensés; il en va de même pour les ménages dont le revenu cumulé est inférieur à 2 726,52 €.

Un projet de loi, visant à faire passer ces seuils à 2 594,45 € et 2 999,51 €, à été déposé en novembre dernier et aurait dû entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Selon certaines sources ce devrait être chose faite depuis ce 1<sup>er</sup> mars, mais selon d'autres le projet ne pourrait aboutir vu la chute du Gouvernement. Nous devrions rapidement en savoir davantage ...

**7. Péréquation et indexation :**

**7.1. Péréquation des pensions :**

La « péréquation des pensions » est un mode d'adaptation du montant des pensions à l'évolution du montant des salaires des actifs du secteur d'activités considéré. Il a ainsi été défini 15 corbeilles, les fonctionnaires de la C.F. relevant de la 5<sup>e</sup> et les personnels de l'enseignement de la C.F. de la 8<sup>e</sup>. Ce système, établi par la loi du 25/4/07, est entré en vigueur au 1/1/09. Les adaptations, qui sont biennales, s'effectuent au 1<sup>er</sup> janvier des années impaires et reflètent l'évolution des salaires au cours des 4 années précédentes.



Les pourcentages de péréquation appliqués au 1<sup>er</sup> janvier dernier seraient, selon des sources syndicales, de 0,5 % en moyenne, de 1,38 % pour la corbeille n° 5 et de 0 % pour la corbeille n° 8 ! L'augmentation maximale serait celle de la corbeille n° 2 (Région de Bruxelles-Capitale) et atteindrait 4,34 %. Elle s'expliquerait par des régularisations importantes effectuées au cours de la période de référence.

## 7.2. Indexation des pensions :

L'indexation, c'est-à-dire la majoration de 2 % du montant brut se fait lorsque l'« indice lissé » des prix à la consommation (= la moyenne arithmétique des 4 derniers mois) dépasse l'indice-pivot. Depuis 1993, c'est l'« indice-santé », qui exclut tabac, alcool et carburants, qui sert au calcul.

La dernière indexation a eu lieu en septembre 2018. L'indice-pivot suivant (107,2) ne devrait pas être dépassé avant novembre 2019 ...

Il faut ajouter que le saut d'index que nous avons connu à pour effet que les montants ainsi calculés ne représentent que 98 % de ce qu'ils auraient dû être.

## 8. Site « Mypension.be » – Contenu et accès :

### 8.1. De quoi s'agit-il ?

D'un site internet permettant de consulter votre dossier de pension (son contenu, mais aussi les fiches de paiement, ...).

Si vous y renseignez une adresse courrielle, vous serez automatiquement prévenu de toute modification, et pourrez communiquer par ce biais avec l'administration.

### 8.2. Comment se connecter ?

« Mypension.be » est un site internet. Pour consulter les informations et documents qu'il contient, il faut s'y connecter, ce qui nécessite :

- une connexion à l'internet;
- une carte d'identité électronique (communément désignée par « eID ») et connaître le « code PIN » qui y est associé;
- un ordinateur équipé d'un lecteur de carte électronique.

**NB** : la connexion est également possible si on ne dispose pas de tous ces éléments, ou à l'aide d'un « Smartphone » ou une tablette; 4 procédures distinctes existent, qui sont décrites sur les sites fédéraux, en particulier sur le **site « CSAM »** (prononcez « sésame »), qui est le « portail » d'accès à tous les services en ligne de l'État (Sécurité sociale, SPF Finances, SPF Économie, SPF Intérieur, SPF Appui et Stratégie) [= le « BOSA » pour « Beleid en Ondersteuning / Appui et Stratégie »], ...). Dans tous les cas une identification est nécessaire, pour laquelle, quelle que soit la procédure choisie, il faut s'être premièrement connecté selon une procédure initiale plus ou moins complexe.

### 8.3. Concrètement :

8.3.1. Lancez votre navigateur internet (« Internet Explorer », « Firefox », « Safari », « Google Chrome », ...) et allez sur « mypension.be » ou faites une recherche de « mypension.be » à l'aide de votre moteur de recherche (« Google », « Yahoo ! », « Bing », ...) et suivez le lien : vous aboutirez sur la page ...

<https://mypension.onprvp.fgov.be/fr/mypension/Pages/default.aspx>

8.3.2. Modifiez s'il y a lieu la langue (dans loin supérieur gauche) et cliquez sur le lien « Se connecter » (dans le coin supérieur droit), ce qui ouvre une nouvelle fenêtre.

8.3.3. Cliquez dans l'encadré « Méthodes d'identification de la Sécurité Sociale », ce qui vous amène sur une page de la Sécurité sociale (où il faut cliquer sur « S'annoncer »), ou directement sur la page d'identification à « CSAM ».

8.3.4. Cliquez dans l'encadré « Identification avec un lecteur de cartes eID » (attention, si vous avez réduit la taille de votre fenêtre, il se peut que cet encadré n'apparaisse pas) et suivez les directives (connectez le lecteur de cartes eID, insérez votre carte d'identité et cliquez sur « S'identifier »).

8.3.5. S'il s'agit de votre première utilisation du lecteur de cartes d'identité, l'identification échouera. Suivez alors le lien « Téléchargez le logiciel eID » et suivez les directives de téléchargement et d'installation du logiciel « **belgium eid-quickinstaller xxx.exe** » (où xxx remplace le n° de version du logiciel, soit 4.4.4.3838 actuellement).

Attention : si vous utilisez « Firefox », vous devrez également y installer le module complémentaire « eID Belgique ». Le système vous guidera pour ce faire. Une fois le logiciel eID installé, le système vous propose de le tester.

8.3.6. Redémarrez ensuite votre ordinateur et répétez les points 1 à 4 ci-dessus;

8.3.7. Après avoir choisi « S'identifier », validez le certificat qui vous est proposé, puis encodez le « n° PIN » associé à votre carte d'identité.

Vous y voilà ! Il vous reste à découvrir le site, pour trouver sans grand mal vos fiches de pension, ainsi que de nombreuses autres informations vous concernant.

## 9. Et tant qu'à faire ... :

Vous avez installé, configuré et testé votre lecteur de cartes d'identité.

Profitez-en pour installer un autre petit logiciel qui vous permettra d'afficher/imprimer les données enregistrées sur la carte à puce de votre « eID ».

Il s'agit de « **belgium eid-viewer installer xxx.exe** » (où xxx remplace le n° de version du logiciel, soit 4.4.12.4000 actuellement).

Vous le trouverez sur [www.eid.be](http://www.eid.be).

10. Liens utiles : [www.mypension.be](http://www.mypension.be), [www.paiementunique.be](http://www.paiementunique.be), [www.csam.be](http://www.csam.be), [www.eid.be](http://www.eid.be)

Guy SEVERS – Vice-président

## NOTRE VOYAGE EN 2019 – L'EIFEL ET LA VALLÉE DU RHIN

### L'APRAFS vous invite :

### Escapade charmante de 4 jours dans l'Eifel et la vallée du Rhin

Du mardi 1<sup>er</sup> au vendredi 4 octobre 2019



*Le programme détaillé a été publié dans le Bulletin 151 de décembre 2018.*

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 mars !**

### RAPPEL DU PROGRAMME

#### **1<sup>er</sup> jour mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 : Belgique – Kastellaun**

- **7h30 Nivelles** : parking de la Tourette, av. de la Tour de Guet, en face du n° 3 (station Octa+).
  - **8h30 Namur** (Bouge) : parking en face de l'agence Angelina, route de Hannut, 53.
  - **9h15 Liège** : devant la gare des Guillemins, parking des autocars.
- Départ vers l'Allemagne.
- **Bad Münstereifel** : dîner et visite libre de cette cité médiévale.
  - **Mayschoss, vallée de l'Ahr** : arrêt détente et possibilité de dégustation.
  - **Kastellaun** : installation à l'hôtel\*\*\*
  - Souper à l'hôtel.



## 2<sup>e</sup> jour mercredi 2 octobre 2019 : Bad Kreuznach – Rüdesheim am Rhein

- Déjeuner à l'hôtel.
- **Bad Kreuznach** : visite guidée de la ville et du musée « Römerhalle » (mosaïques romaines).
- Diner.
- Traversée du Rhin en bac.
- **Rüdesheim am Rhein** : monument Niederwald dominant les vignobles ; visite de la distillerie « Asbach Uralt » et dégustation; petit temps libre en ville.
- Souper à l'hôtel.

## 3<sup>e</sup> jour jeudi 3 octobre : croisière – Coblenze

- Déjeuner à l'hôtel.
- **Croisière sur le Rhin** d'Oberwesel à Boppard.
- **Boppard** : diner et temps libre en ville.
- **Koblenz (Coblenze)** : arrêt au Deutsches Eck (confluent de la Moselle et du Rhin); montée en téléphérique à la Citadelle Ehrenbreitstein et visite guidée.
- Souper à l'hôtel.

## 4<sup>e</sup> jour vendredi 4 octobre : Idar-Oberstein – Belgique

- Déjeuner à l'hôtel et départ pour la Belgique.
- **Idar-Oberstein** : visite du musée allemand des pierres précieuses avec audioguide.
- Diner.
- Temps libre avec possibilité de visiter la Felsenkirche.
- Retour vers la Belgique.
  - Vers 20h : arrivée à Liège.
  - Vers 21h30 : arrivée à Nivelles.
  - Vers 22h15 : arrivée à Namur (Bouge).

## ÉCOT, INSCRIPTIONS, PAIEMENTS, ...

Ce séjour est en **pension complète**, du repas de midi, le jour du départ, à celui du jour du retour.  
**Une boisson est comprise à tous les repas** (midi et soir).

Les visites, entrées, dégustation à la distillerie, croisière, téléphérique, traversée en bac... sont incluses

**Prix : 580 € – Supplément single : 59 €.**

**Supplément pour les non-affiliés (à l'exception des membres de la famille) : 10 €.**

Le prix ne comprend pas les autres boissons, les assurances et pourboires habituels.

**Inscriptions pour le 27 mars 2019.**

Formulaire d'inscription en pages centrales et téléchargeable [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)

**Paiement : 50 % minimum à l'inscription, le solde avant le vendredi 30 août 2019.**

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre des paiements.

**Désistements** : tout désistement doit être signalé à Mme HÉRALY (0473/ 68 64 06).

À partir du 27 mars aucun remboursement, même partiel, des montants payés, ne pourra être octroyé eu égard à nos engagements financiers. C'est pourquoi **il est vivement recommandé, voire indispensable, de souscrire une assurance annulation.**

Edmond DEBOUNY – Administrateur

**SI CE N'ÉTAIT PAS ENCORE FAIT ... PAIEMENT DE LA COTISATION POUR 2019**

Notre Association ne peut vivre sans les cotisations de ses membres, merci de payer la vôtre !

- **8 € minimum** pour les membres effectifs (retraités des services et établissements des Communautés française et germanophone) et adhérents (autres retraités).
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur.

La somme est à verser sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

**À renvoyer pour le 27 mars** par la poste ou courriel à Mme HÉRALY, allée du Jacquemart, 2 bte 12 à 1400 Nivelles – ✉ [marcelleheraly@hotmail.com](mailto:marcelleheraly@hotmail.com).

Nom et prénom : .....  
 N° d'affiliation : ..... (voir étiquette sur le bulletin) Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Localité : .....  
 Téléphone et / ou GSM : .....  
 Adresse mail : .....  
 Nom de la personne à contacter en cas d'urgence : .....  
 Téléphone : ..... GSM : .....

**Je réserve** (cocher les cases adéquates) :

1 chambre double à **580 €** / personne, soit ..... €  
 Autre occupant de cette chambre : nom et prénom : .....  
 Date de naissance : .....

1 chambre single à **639 €**

**Pour les participants qui ne sont pas membres** (ni de la famille d'un membre)

Je paie un supplément de 10 € par personne, soit ..... €

**Je verse** sur le compte BE 72 0001 3376 4616 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon 13 à 1400 Nivelles :

- le montant total soit ..... € à l'inscription, pour **le 27 mars 2019, au plus tard**.  
 des arrhes de ..... € (minimum 50% du montant total) à l'inscription, pour le **27 mars** et  
 le solde, soit ..... € avant le **vendredi 30 août 2019**.

**J'embarquerai :**

- à 7h30 à Nivelles, parking de la Tourette, av. de la Tour de Guet, en face du n° 3.  
 à 8h30 à Namur (Bouge), parking en face de l'agence des « Voyages Angelina », route de Hannu, 53.  
 à 9h15 à Liège, devant la gare des Guillemins (parking des autocars).

Date et signature :

Tout **désistement** doit être signalé à Mme HÉRALY (0473/ 68 64 06).

Après le 27 mars aucun remboursement ne sera possible, eu égard à nos engagements financiers. C'est pourquoi **il est vivement conseillé, voire indispensable, de souscrire une assurance annulation.**



DEVOIRS DE VACANCES, EXAMENS DE PASSAGE, RÉVISIONS, ...

**PARFOIS, ON A BESOIN D'UN COUP DE POUCE !**

**ÉCHEC à L'ÉCHEC**  
 LES SERVICES CENTRAUX DE L'ÉCHEC

Les ateliers Échec à l'échec sont des cours de rattrapage scolaire destinés aux élèves de la 6<sup>e</sup> primaire à la 6<sup>e</sup> secondaire. Ces cours sont accessibles aux élèves qui sont en situation d'échec scolaire mais aussi à ceux qui souhaitent seulement une petite révision.

**Comment ça se passe ?**

- Groupes de 10 élèves maximum.
- Cours donnés par des enseignants expérimentés.
- Explications et exercices individualisés.
- 1h15 de cours par jour pour chaque matière (max. 4 matières).

**Quelles sont les matières proposées ?**  
 Nous proposons des ateliers pour tous les cours généraux (mathématiques, français, langues, sciences) et pour certains cours spécifiques (méthode de travail, orthographe, sciences éco, ...).

**Quand ? Où ? Combien ?**

- à Pâques : 40 € pour 5x 1h15 de cours
- En août : 80 € pour 10x 1h15 de cours
- Plus de 70 centres en Wallonie et à Bruxelles

**Infos et inscriptions :**  
[www.jsb.be](http://www.jsb.be) - [info@jsb.be](mailto:info@jsb.be)  
 02 537 03 25

## IN MEMORIAM

- Le 2 août 2018, est décédé à Soignies André CAPRON, professeur honoraire d'anglais à l'École normale de Mons. Il était né à Pâturages le 18 juin 1928. L'adieu au défunt s'est déroulé dans la plus stricte intimité.
- Le 25/09/2018, est décédée à Fosse-la-Ville Bernadette COURTOIS (épse LEGRAND), éducatrice honoraire à l'AR de Jemeppe-sur-Sambre. Elle était née le 24/12/1948. Ses funérailles ont eu lieu à Wanfercée Baulet le 28/9/18.
- Le 30 septembre 2018, est décédée Marie-Claire COPPENS (veuve d'Émile LOOS), proviseur honoraire à l'AR de Nivelles. Elle était née à Nivelles, le 27 septembre 1934. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 24 novembre 2018, est décédé à Uccle Guy CHOPRIX, professeur honoraire de géographie à l'AR de Saint-Gilles. Il était né le 7 août 1924. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 28 novembre 2018.
- Le 5 décembre 2018, est décédé à Mont-Godinne Luc Joseph JADOT, professeur d'éducation physique et directeur honoraire de l'École professionnelle secondaire spécialisée de Schaltin. Il était né à Hamois le 31 octobre 1951. Ses funérailles ont eu lieu à Hamois le 10 décembre 2018.
- Le 16/12/2018, est décédée à Mouscron Agnès DASSONVILLE (veuve de Pierre BACHY), professeure des études honoraire à l'AR « Campin » de Tournai. Elle était née le 8 août 1939. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 22 décembre 2018, est décédée à Herstal Marie JACQUEMART (veuve de Lambert LAHAYE). Elle était née à Herstal, le 6 juin 1931.
- Nous avons appris le décès, fin décembre, de Jean PIERARD, professeur honoraire d'informatique à l'AR de Philippeville et de son épouse Maryse PETRE, professeur honoraire de morale non confessionnelle à la section préparatoire de l'AR de Philippeville. Les funérailles ont eu lieu à Philippeville le 29 décembre 2018
- Le 29 décembre 2018, est décédé à Ottignies André MALCORPS, administrateur honoraire de l'Internat de l'AR d'Ottignies. Il était né à Meldert le 1 septembre 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Wavre le 4 janvier 2019.
- Le 2 janvier 2019, est décédée à Clavier Odile LEFEVRE (veuve de Jean CAMBY) institutrice honoraire. Elle était née à Courtenay (France) le 20 septembre 1930. Ses funérailles ont eu lieu à Vierset-Barse le 7 janvier 2019.
- Le 3 janvier 2019, est décédée à Auvelais Gilberte JANMART (veuve d'André RIQUETTE) régente technique honoraire. Elle était née à Moustier-Sur-Sambre le 31 juillet 1930. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 8 janvier 2019.
- Le 12 janvier 2019, est décédé à Ottignies-Louvain-La-Neuve Robert HUART, éducateur interne honoraire à l'AR d'Ottignies. Il était né à Lamain le 26 juin 1935. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Étienne le 17 janvier 2019 dans l'intimité familiale.
- Le 20/01/19, est décédé à Waremme Désiré-François DAWIR, administrateur honoraire à l'AR de Waremme. Il était né à Lens-Sur-Geer le 7 juin 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Robermont le 26/01/19.
- Le 20 janvier 2019, est décédé à Namur Armand PANIER, professeur honoraire à l'AR de Forest. Il était né à Saint-Amand-lès-Fleurus le 9 août 1923. Ses funérailles ont eu lieu à Belgrade le 24 janvier 2019.
- Le 24/01/19, est décédé à Bouge Pierre ANCIAUX, ouvrier d'entretien-chauffeur honoraire à l'Internat autonome de la C.F. à Saint-Servais. Il était né à Namur le 22 mars 1946. Ses funérailles ont eu lieu à Rochefort le 29/1/19.
- Le 24 janvier 2019, est décédé à Namur Victor RENIER, chargé de cours honoraire aux Facultés agronomiques de Gembloux. Il était né à Rhisnes le 29 juillet 1925. Ses funérailles ont eu à Gembloux le 28 janvier 2019.
- Le 24 janvier 2019, est décédée à Montigny-le-Tilleul Nicole LEPAPE (vve de Christian MICHAUX) professeur honoraire à l'AR de Marchienne-au-Pont. Elle était née à Chimay le 20 janvier 1943. Ses funérailles ont eu lieu à Mont-sur-Marchienne le 27 janvier 2019.
- Le 27 janvier 2019, est décédée à l'hôpital Erasme Marie-Claude GHILAIN, (épse de Christian PIRAUX) professeur honoraire d'éducation physique à l'AR de Nivelles. Elle était née à Uccle le 26 décembre 1945. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Etienne le 4 février 2019.
- Le 13 février 2019, est décédé à Binche Willy DELRIVIÈRE, professeur honoraire à l'ITM de Morlanwelz. Il était né à Ressaix le 1<sup>er</sup> novembre 1927. Ses funérailles civiles ont eu lieu le 18 février 2019, suivies de l'incinération au crematorium de Mons et de la mise en columbarium au cimetière de Binche.
- Le 13 février 2019, est décédé à Malonne Henry BRASSEUR, professeur d'histoire honoraire à l'AR de Chatelet. Il était né à Fleurus le 11 juillet 1947. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Gilly le 20 février 2019.
- Le 17 février 2019, est décédée Anne-Marie DONEUX, institutrice maternelle honoraire à l'École primaire de Belgrade (Namur). Elle était née à Liège le 14 juillet 1935. Ses funérailles ont eu lieu à Belgrade le 20/02/19.
- Le 21 février 2019, est décédée Raymonde PERSIN (vve Marcel BROODCOORENS), institutrice honoraire à la section préparatoire de l'AR Jemeppe s/ Sambre. Elle était née à Thorembais-St-Trond le 5 juillet 1924. Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à Michel TABURIAUX, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – [tabumi@skynet.be](mailto:tabumi@skynet.be) – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)



## Une balade au pays d'Arthur MASSON

*Suite à l'annonce parue dans le Bulletin n° 151 de décembre dernier, une petite trentaine de préinscriptions ont été enregistrées. Merci à ces membres de les confirmer au moyen du formulaire d'inscription de la page suivante (et téléchargeable sur [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)).*

*Le nombre de participants étant limité à 34, il reste donc quelques places disponibles ...*



### PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS

Embarquement à ...

- **7h45 Braine-l'Alleud** : « Travel Home », av. du Commerce, 28 B – Braine-l'Alleud (Zoning commercial).
- **8h10 Nivelles** : parking de la Tourette, av. de la Tour de Guet, en face du n° 3 (station Octa+).
- **9h00 Charleroi** : gare du Sud (sortie arrière rue de la Villette).

Voyage en car de grand tourisme.

### PROGRAMME

- **Treignes** : deux activités successives sont prévues en sous-groupes ...
  - le parcours « Vie du terroir d'antan » à l'« Espace Arthur Masson » avec audioguide.
  - la visite guidée de l'« Écomusée du Viroin ».
- Les visites terminées, départ vers **Philippeville** :
  - apéritif et déjeuner au restaurant « La Côte d'Or ».  
Menu : voir formulaire d'inscription.
  - Après le repas, Office du tourisme : accueil, projection relatant l'histoire de la ville, suivie d'une visite guidée des souterrains et des principales autres curiosités historiques.
  - 17h00 : embarquement pour le retour.
- **Charleroi.**
- **Nivelles.**



### INSCRIPTIONS ...

**Écot et paiements** : le coût, transport, visites, apéritif, repas du midi et café inclus, est de **70 €**, hors boissons (78 € pour les non-affiliés, à l'exception des membres de la famille), à verser sur le compte BE 72 0001 3376 4616 de l'APRAFS, rue Fief de Rognon 13 à 1400 Nivelles en mentionnant les noms des personnes concernées.

**Inscriptions** : pour le **20 mars** au moyen du formulaire d'inscription ci-après (également disponible sur notre site). Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre des paiements.

**Désistements** : tout désistement doit être signalé à Mme HÉRALY (0473/ 68 64 06). Après le 30 mars aucun remboursement ne sera possible, eu égard à nos engagements (car, visites, restaurant).

Achille DEBRUS – Administrateur

À renvoyer **pour le 20 mars** à Mme HÉRALY, allée du Jacquemart, 2 bte 12 à 1400 Nivelles  
ou à télécharger sur [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be) et à renvoyer à [marcelleheraly@hotmail.com](mailto:marcelleheraly@hotmail.com).

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

Courriel : .....

Sera accompagné-e de : .....

Lieu d'embarquement : .....

Repas : je réserve ...		Nombres		Nombres
Entrée	Ballottine de saumon		Jambon de Parme	
Plat	Porc		Poisson	
Dessert	Assiette de desserts		Fromages	
Un forfait boissons à 8 € / personne sera proposé sur place.				

**Voyages Angelina**

DAXHELET

*"L'artisan de vos voyages d'un jour, séjours et circuits"*




**DÉCOUVREZ  
NOTRE NOUVELLE  
BROCHURE**

sur demande :  
[info@angelinavoyages.be](mailto:info@angelinavoyages.be)  
ou 081 21 20 62

-5%

de réduction sur les  
réservations faites **avant**  
**le 15 avril** (séjours de +  
de 2 jours à l'exception  
des USA)

**+ de 20 destinations** à travers l'Europe  
**+ de 30 destinations** en voyages d'un jour

Devis sur demande

Route de Hannut 53, 5004 BOUGE  
[www.angelinavoyages.be](http://www.angelinavoyages.be) - Tél. 081/21 20 62

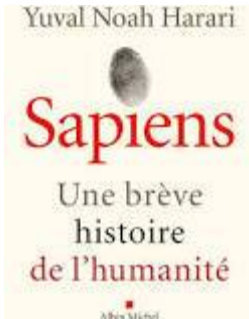


## 21 leçons pour le XXI<sup>e</sup> siècle – Yuval Noah HARARI

Éditions « Albin Michel » – Paris – Septembre 2018 – 375 pages – 23 €

### 1. Introduction :

« **21 leçons pour le XXI<sup>e</sup> siècle** » est le dernier tome d'une trilogie, dont le premier « **Sapiens – Une brève histoire de l'humanité** » s'est écoulé à plus de huit millions d'exemplaires à travers le monde et est en cours d'adaptation sur grand écran (par Ridley SCOTT et Asif KAPADIA).



Dans cet ouvrage, l'auteur nous explique comment Homo Sapiens s'est imposé à toutes les autres espèces de la planète. Il y est parvenu, grâce à sa capacité à construire des fictions nées de son imagination (les dieux, la nation, l'argent, les droits de l'homme, ...) et à les faire partager par ses semblables. C'est de cette manière qu'un grand nombre d'individus ont pu coopérer, avec succès, en croyant à des mythes communs et créer à la longue

des sociétés durables à grande échelle.

Le deuxième tome « **Homo deus – Une brève histoire du futur** » envisage un avenir lointain qui verrait l'homme transformé par les nanotechnologies et les manipulations génétiques, lesquelles feront de lui un être fort éloigné du modèle originel.

Ce sera, pour Yuval Noah HARARI, la deuxième révolution biologique la plus importante de notre histoire, puisque la création intelligente se substituera aux lois de la sélection naturelle, déjà en voie de disparition



Dans le troisième tome dont il est question ici, l'auteur délaisse le passé et le futur de notre humanité pour nous confronter aux questions préoccupantes qui se posent au monde actuel :

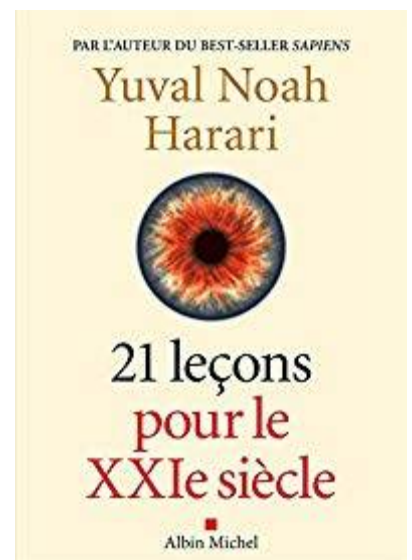
- celle du travail, ou plutôt de l'absence de travail qui risque d'apparaître dans de nombreux domaines de l'activité humaine en raison notamment de l'essor grandissant de l'intelligence artificielle,
- celle de notre ignorance des processus globaux qui gouvernent le monde,
- celles de la justice, de l'éducation, de la crise actuelle des démocraties libérales, des changements climatiques, des informations dénuées de pertinence qui inondent notre espace public, de l'immigration, ... et bien d'autres encore.

Il y aborde tous les problèmes de notre époque et passe en revue les grandes forces qui façonnent les sociétés à travers le monde et qui peuvent influencer l'avenir immédiat de notre planète.

Il serait, bien sûr, impossible, dans le cadre du présent article, d'examiner l'ensemble des problématiques soulevées dans ce livre, riche en anecdotes et précisions savantes, dont le propos est de stimuler la réflexion et d'aider le lecteur à comprendre un peu mieux ce qui se passe dans le monde.

Aussi je me bornerai à esquisser ce qui me paraît être le fil conducteur qui traverse cet essai, à savoir les trois grands défis auxquels l'homme moderne est confronté :

- le défi technologique,
- le défi écologique,
- le défi politique.



## **2. Le défi technologique**

La révolution technologique – que l’auteur nomme « disruption technologique » – a pris son essor dans les années 1990 en même temps que l’émergence d’internet.

Il s’agit d’une révolution conduite essentiellement par des hommes de sciences, des ingénieurs, des informaticiens, des industriels, ... qui n’ont pas toujours conscience des implications politiques de leurs décisions.

Or, toutes les innovations technologiques, qui échappent, dans la plupart des cas, au contrôle des autorités politiques (Parlements, Gouvernements), ont un impact considérable sur les économies et les sociétés.

### **2.1. L’intelligence artificielle**

L’une des avancées les plus remarquables est sans conteste le développement de l’intelligence artificielle (en abrégé « I.A. »). Celle-ci a pour but de faire exécuter par des machines des tâches que les humains accomplissent en utilisant leur intelligence.

Le nombre d’applications fondées sur l’« I.A. » a augmenté considérablement au cours des dernières années. Cette progression fulgurante s’explique surtout par le fait que l’« I.A. » s’appuie sur un dispositif extrêmement performant, celui des « algorithmes et du Big Data », termes avec lesquels peu d’entre nous sont familiarisés.

Autrement dit, l’« I.A. » est alimentée par de gigantesques bases de données (les « Big Data ») emmagasinées par des ordinateurs et qui permettent à des ingénieurs et des informaticiens de créer des algorithmes, c’est-à-dire des systèmes informatiques capables d’absorber ces données, de les traiter et de les utiliser de manière à maximiser les chances d’atteindre des objectifs fixés au préalable.

Cette nouvelle technologie, qui peut s’appliquer dans n’importe quel domaine des activités humaines, confère de tels avantages à celui qui la détient que l’auteur affirme que l’avenir appartiendra à celui qui possède les data.

D’où l’importance et l’urgence, pour les instances internationales, de réglementer la propriété de cette invention pour permettre une utilisation judicieuse et à bon escient de l’« I.A. ». Et cette vigilance s’impose tant vis-à-vis des États eux-mêmes, que des grandes entreprises multinationales.

En tombant entre les mains d’États « autoritaires » cette technologie pourrait, en effet, ouvrir la voie à des « dictatures digitales » au sein desquelles les citoyens seraient surveillés en permanence et privés d’une partie de leurs libertés.

Par ailleurs, si la maîtrise des « algorithmes Big Data » était confisquée par les forces du marché, en particulier par les géants du numérique (ceux de la « Silicon Valley » aux USA et leurs équivalents chinois), la richesse et le pouvoir seraient entièrement concentrés entre les mains d’une frange infime de la population mondiale, tandis que la plupart des gens souffriraient d’un mal pire encore que l’exploitation : l’inutilité !

Un grand nombre d’experts soutiennent en effet, qu’en prenant en charge de plus en plus de tâches accomplies par des humains, l’« I.A. » va laisser des millions de personnes sur la touche au cours des deux prochaines décennies. C’est dire si l’enjeu est de taille et s’il est urgent que les gouvernements se saisissent de cette question !

### **2.2. Le transhumanisme**

Une seconde percée tout aussi spectaculaire que celle de l’« I.A. » est celle de la génétique (en particulier ce que les spécialistes en la matière appellent le « transhumanisme »).

Il s’agit, ni plus ni moins, que de la prolongation de la vie humaine sans vieillissement, grâce à des cellules-souches présentes dans l’organisme de chacun d’entre nous.

En d’autres termes, cela consiste à transformer la condition humaine en « surhumanité ».

Mais ici encore, on ne perçoit pas très bien le progrès que cette avancée scientifique pourrait apporter à l’humanité dans son ensemble, car seuls les citoyens les plus riches et les plus influents pourraient bénéficier de l’amélioration de leur condition biologique. Cette situation conduirait à traduire l’inégalité économique en inégalité biologique.

### **2.3. En conclusion ...**

Ces deux grandes inventions que sont l'« intelligence artificielle » et les progrès de la biotechnologie devraient faire l'objet d'une défiance accrue des citoyens, dans la mesure où, faute d'être sévèrement régulées, elles pourraient menacer directement certaines valeurs de notre démocratie libérale, à savoir la liberté et l'égalité.

---

### **3. Le défi écologique**

Bien qu'un chapitre particulier ne lui soit pas réservé, le défi écologique est présent en filigrane, dans l'analyse que Yuval Noah HARARI consacre aux diverses crises qui secouent notre planète. Toutes ces crises ont, en effet, un point commun : elles sont liées entre elles dans le contexte de la globalisation. Tout se tient désormais, la même cause engendrant souvent les mêmes effets.

Les problèmes environnementaux n'échappent pas à la règle. La Nature est malmenée par une communauté humaine toujours plus envahissante, dont les activités sont responsables du réchauffement climatique et de la destruction progressive de la biodiversité.

Le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) nous rappelle sans cesse que les rejets dans l'atmosphère de gaz contribuant au réchauffement climatique augmentent constamment et mettent la nature en grand danger.

Depuis plusieurs années, les signaux sont pourtant perceptibles :

- multiplication des conditions climatiques extrêmes;
- niveau de pollution alarmant dans la plupart des grandes villes;
- montée des eaux océaniques qui menacent les états insulaires;
- accélération de la destruction des récifs coralliens dans le monde;
- extinction de nombreuses espèces animales un peu partout sur la planète;
- ...

Ce constat montre clairement que la question climatique est devenue un enjeu majeur dont nos populations commencent à prendre conscience, mais que les décideurs politiques tardent à prendre en main ! N'est-ce pas désolant, en effet, de constater que trois ans après les accords de Paris sur le climat, aucune mesure réglementaire significative n'ait été prise au niveau des gouvernements. C'est précisément contre cette inertie que la mobilisation des citoyens s'amplifie un peu partout dans le monde et dans notre pays en particulier.

Beaucoup, parmi les jeunes qui manifestent dans nos villes, se disent également décidés à renoncer à leurs habitudes alimentaires pour adopter un mode de consommation fondé sur la sobriété.

Mais ces actions individuelles, si louables soient-elles, ne suffiront pas à relever le défi écologique et lutter contre le gaspillage scandaleux des biens de consommation (un tiers de ce qui est produit dans le monde partirait à la poubelle !)

Il faut une action publique de grande envergure et conduite par des instances internationales pour combattre cette idéologie du consumérisme qui pousse nos populations à acheter des biens de consommation dont elles n'ont pas besoin.

Les promesses des États d'agir en ce sens ne manquent pas. Mais leur engagement sera-t-il à la hauteur des enjeux ? Il est permis d'en douter.

---

### **4. Le défi politique**

La mondialisation a rendu les humains plus interdépendants qu'auparavant : les Européens sont aujourd'hui de plus en plus proches de leurs partenaires japonais, chinois, sud coréens ou latino-américains. Aussi les changements que la mondialisation entraîne affectent l'humanité toute entière. C'est pourquoi les grands défis de notre siècle sont de nature globale et appellent des réponses mondiales.

Les situations observées dans les pages précédentes, à savoir ...

- la dégradation accélérée de la biosphère, conséquence du réchauffement climatique et aggravée par un consumérisme effréné;
  - la révolution technologique qui, si elle est mal maîtrisée, peut conduire à des dictatures numériques ainsi qu'à la création d'une classe mondiale de personnes inutiles;
  - les progrès réalisés par la biotechnologie qui permettront de faire, demain, des humains augmentés;
  - les crises d'une économie dominée par une spéculation financière incontrôlée, ...
- ... soulèvent les mêmes débats et suscitent les mêmes appréhensions à travers le monde.

Aussi toute solution à ces problèmes devrait passer par une coopération mondiale.

Malheureusement, comme le souligne l'auteur, nationalismes, religions et cultures divisent l'humanité en camps hostiles au point de rendre difficile une coopération à l'échelle planétaire. Aliénés par les forces impersonnelles du marché et confrontés à une vague migratoire incontrôlée, un certain nombre de peuples craignent pour l'avenir des systèmes nationaux de santé, de protection sociale, d'éducation, ainsi que pour leur identité culturelle, et essaient de résoudre ces questions dans le giron de la nation. Mais les nations, si puissantes soient-elles, ne sont plus capables de gérer des situations mondiales délicates, ni d'enrayer les dangers encourus par la planète, d'autant plus que ceux-ci sont susceptibles de se renforcer et de s'aggraver mutuellement. Car il est peu probable que la crise écologique puisse empêcher le développement de technologies à haut risque qui pourraient mettre en péril l'humanité toute entière ...

Il convient donc de penser aujourd'hui la politique en termes mondiaux plutôt que nationaux. Ce qui ne signifie pas, précise l'auteur, qu'il faille « mettre en place un gouvernement mondial (vision aussi douteuse qu'irréaliste), mais qu'il y ait, au sein de chacun de nos pays, voire de nos villes, une dynamique politique donnant plus de poids aux intérêts mondiaux ».

---

## 5. Conclusions

Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, notre monde subit une mutation profonde qui ne peut pas nous laisser indifférents et inactifs :

1. Nous devons être conscients que l'avenir de notre planète est indissociable de celui de sa biosphère. S'attaquer aux périls qui la menacent devient un impératif prioritaire, mais les actions qu'il impose doivent être entreprises au niveau mondial, chaque nation prise isolément n'étant pas le cadre idéal pour y faire face avec succès.
2. La révolution numérique est irréversible. Il est urgent d'être capable d'utiliser cette nouvelle technologie tout en lui imposant des garde-fous pour éviter qu'elle ne dicte son hégémonie de manière unilatérale sur les êtres humains.

Il importe également de bien réfléchir aux implications des découvertes technologiques produites par l'intelligence artificielle.

À côté des dérives générées par certaines d'entre elles, il faut reconnaître que d'autres constituent un progrès et apporteront, dans un proche avenir, des bénéfices réels dans le domaine des transports autonomes et des soins médicaux par exemple, et qu'il serait regrettable de les bloquer à la seule fin de préserver des emplois.

3. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons rester les bras croisés devant les enjeux sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Yuval Noah HARARI nous engage à être acteurs de notre futur collectif et à peser de tout notre poids pour ne pas laisser notre démocratie en incapacité institutionnelle de réagir. La société civile ne peut plus se contenter de s'indigner ou de dénoncer les abus; elle doit mettre la pression sur les hommes de pouvoir pour qu'ils se décident à affronter les enjeux écologique-technologique, social et éthique de notre temps.

Les jeunes gens qui défilent actuellement dans nos rues nous montrent la voie ...

Roland GAINAGE – Président

## L'auteur :



Yuval Noah HARARI est né à Haïfa, en Israël en 1976. Il a obtenu son doctorat à l'Université d'Oxford en 2002, et est à présent maître de conférences pour le Département d'Histoire de l'Université hébraïque de Jérusalem.

Il s'est spécialisé dans l'histoire du monde, l'histoire médiévale et l'histoire militaire. Ses recherches actuelles abordent des questions d'histoire très générales :

Quelle relation existe-t-il entre l'histoire et la biologie ?

Quelle différence essentielle distingue l'Homo sapiens des autres animaux ?

La justice a-t-elle cours dans l'histoire ?

L'histoire suit-elle une direction ?

Les gens sont-ils plus heureux au fil du temps qui passe ?

Quand il a commencé à écrire, il ne se doutait pas un seul instant que, traduite dans plus d'une quarantaine de langues, son œuvre rencontrerait un tel succès. Il s'était en effet porté volontaire pour faire ce que tous ses collègues avaient refusé jusque-là, et que les étudiants réclamaient avidement : un cours d'Histoire générale. Il l'avait divulgué sous forme de cours en ligne, ou MOOC (Massive Open Online Course) et avait réussi à passionner plus de 80 000 étudiants !

Publié sept ans plus tard, « 21 leçons pour le XXI<sup>e</sup> siècle » aurait en grande partie été écrit « en conversation avec le public », sur base des réponses que l'auteur a apportées aux questions que lecteurs, journalistes et collègues n'avaient cessé de lui adresser. Comme une sorte de cours s'élaborant à mesure qu'il se déroule, grâce aux échanges entre le conférencier et son (vaste) auditoire, ce qui explique que cet essai se présente comme une série de leçons.

Le professeur HARARI a remporté le « Prix Polonsky pour la Créativité et l'Originalité » à deux reprises, en 2009 puis en 2012. En 2011, il s'est également vu attribuer le « Society for Military History's Moncado Award », pour ses articles exceptionnels sur l'histoire militaire. Un an plus tard, il était élu membre de la jeune Académie israélienne des sciences.

Sources : site de l'auteur et divers autres sites dont Le Figaro.

## NOS MEMBRES NOUS ÉCRIVENT ...



### 9<sup>e</sup> Foire du cristal et du verre

5140 Ligny – Centre culturel  
rue du Pirou, 8

Vendredi 15 mars de 16 à 19h  
Samedi 16 et dimanche 17 mars  
de 9h30 à 17h30

Plus de 60 exposants proposeront à la vente des œuvres anciennes produites à Vonèche, au Val-St-Lambert, à Baccarat, à Murano, etc.

Des créations originales d'artisans telles que des bijoux soufflés sur place, de la gravure sur verre, des objets de décoration seront également à disposition.



Prix d'entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements complémentaires : <http://www.foireducristal.be>

Ou auprès de l'organisateur : **Pierre-Michel VANDERPYPEN** – 0496/39 41 77 (Membre Aprafs).



## Locations :

- **Anderlecht** : très agréable appartement **meublé** 2 chambres (1 gde et 1 pte) – Quartier des étangs – 9<sup>e</sup> ét. – 750 €  
Infos : 0475/79 60 81
- **Coxyde** : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes.  
Infos : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- **La Panne** : appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes – Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue Une ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. Loc. w-e, semaine, quinzaine, mois ou année. **GSM** : 0478/27 98 94
- **St-Idesbald** : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période non fumeur Cabine de plage en saison.  
**GSM** : 0486/83 71 58 – [arbavste@gmail.com](mailto:arbavste@gmail.com)
- **Westende** : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse.  
Infos et photos au 0475/79 60 81
- **Espagne – Costa Brava** : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort – 4 ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés.  
**GSM** : 0475/41 11 55
- **Espagne – Costa Brava** : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort – 3 ch – 2 sdb – garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer – TV avec chaînes françaises.  
**Tél.** : 068/44 98 01
- **France – Hautes Alpes** : Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. **Infos et photos** : 0475/79 60 81
- **France – Isère – Alpes du Nord** : Collet d'Alleverd (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). **GSM** : 0478/73 97 44
- **France – Languedoc-Roussillon** : presqu'île de la Coudalère (Le Barcares) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé avec piscines à 50m, appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. 2 ch, l'une avec lit double, l'autre 2 lits superposés. Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 personnes. Cuisine avec taques électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. **Loc.** semaine, quinzaine, mois : 0475/44 81 15

## À vendre :

- **Veste et manteau vison** taille 47-48 Tr ès bon état **Tél.** : 081/569 654 (St-Denis – Gembloux)
- **Veste en vison** modèle ¾ – Taille 44-46 (longueur 85 cm) – État impeccable – Acheté 4 250€, cédé à 650 €  
**Tél.** : 071/79 83 47 (Mettet)
- 1. Très belle **collection de cristaux et minéraux**, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
- 2. **Collection complète des chromos LIEBIG depuis 1935** jusqu'à la fin de leur publication + albums spécifiques LIEBIG de collection. Prix à discuter. **Cristaux et chromos** : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38

## BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

<u>Membre fondateur</u>	<b>M. Yvon GÉRARD</b>
<u>Président</u>	<b>M. Roland GAINAGE</b> 02 / 384 10 93 – <a href="mailto:maggy.mantia@skynet.be">maggy.mantia@skynet.be</a>
<u>Vice-Président</u>	<b>M. Guy SEVERS</b> 067 / 85 69 38 – <a href="mailto:guy.severs@gmail.com">guy.severs@gmail.com</a>
<u>Secrétaire</u>	<b>Mme Micheline ROUSSEAU, épouse KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:michelinekinard@hotmail.com">michelinekinard@hotmail.com</a>
<u>Secrétaire-adjoint</u>	<b>M. Willy KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:willy.kinard@skynet.be">willy.kinard@skynet.be</a>
<u>Trésorière</u>	<b>Mme Marcelle HÉRALY</b> 067 / 21 32 37 – <a href="mailto:marcelleheraly@hotmail.com">marcelleheraly@hotmail.com</a>
<u>Trésorier-adjoint</u>	<b>M. Michel TABURIAUX</b> 067 / 21 46 09 – <a href="mailto:tabumi@skynet.be">tabumi@skynet.be</a>

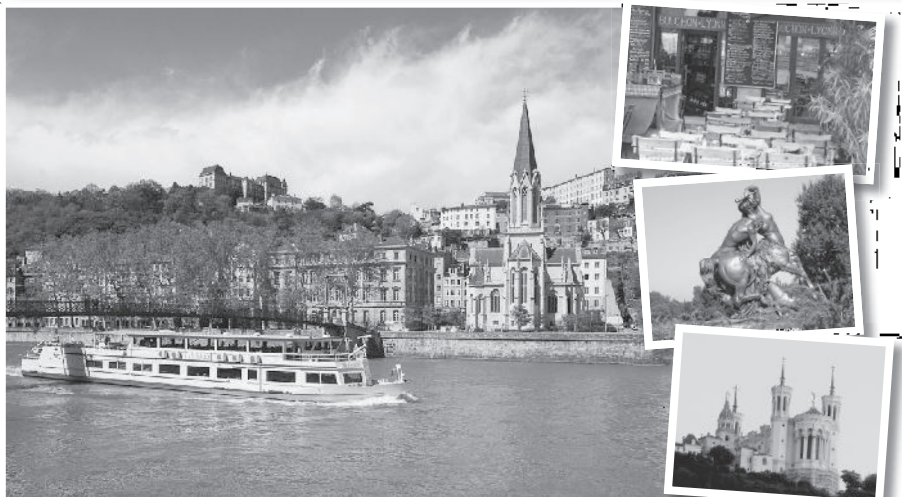
Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, Vice-Président et éditeur responsable : [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com).

# LYON, UN VOYAGE À TRAVERS L'HISTOIRE

Voyage du 30 mai au 3 juin 2019

574€  
pp



Lyon était autrefois une ville de tisserands de soie, et son paysage est toujours lié à son histoire : architecture médiévale, Renaissance du Vieux Lyon et modernité de ses quartiers où sont encore présents les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale... Un séjour mémoriel riche en découvertes !



## PROGRAMME

### J1: Découverte de Lyon, ville magique

Départ vers Lyon. Déjeuner libre en cours de route. Arrivée à Lyon dans l'après-midi. Visite panoramique de la ville jonchée de monuments mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale, notamment l'Île du Souvenir et la porte des enfants du Rhône, commentée par votre guide local. L'après-midi se termine par la visite guidée du Musée de la Résistance et de la Déportation. Des espaces de reconstitution invitent les visiteurs à pénétrer dans une maison des années 1940 pour ressentir l'atmosphère de l'époque. Installation dans votre hôtel 3\* et dîner.

### J2: Lyon, une ville aux nombreuses richesses

Petit-déjeuner. Rencontre avec votre guide local pour une découverte de la Croix Rousse sous un nouveau jour. Haut-lieu de la Seconde Guerre mondiale, ce quartier emblématique de Lyon recèle de traboules et passages qu'em-

pruntaient les résistants pour se déplacer discrètement... Déjeuner libre. L'après-midi, plongez au cœur d'un impressionnant édifice fait de verre, béton et inox... Comptant parmi les principaux musées contemporains, le Musée des Confluences vous invite à parcourir la confluence des savoirs le temps d'une visite guidée. Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner.

### J3: Un voyage dans le temps

Petit-déjeuner. Rencontre avec votre guide local pour une visite contée. Cette balade entre Jean Macé et les quais du Rhône vous racontera la vie de Madeleine, une jeune fille ayant grandi pendant les années 39-45, période de guerre. Revivez cette période douloureuse le temps d'une histoire... Déjeuner libre. L'après-midi sera libre pour les découvertes personnelles, au cœur de la ville et ses monuments retraçant l'histoire de la Seconde Guerre mondiale... Retour à l'hôtel. Dîner.

### J4: Visite contée et Croisière sur la Saône

Petit-déjeuner. Ce matin, suivez votre guide pour une visite gourmande ! De dégustations sur les stands de spécialités en découvertes au cœur des fameuses Halles Bocuse, cette visite comblera vos papilles ! En fin de matinée, prenez place à bord et profitez d'un moment de quiétude lors d'un déjeuner-croisière sur la Saône. Larguez les amarres en direction de Neuville-sur-Saône et admirez l'architecture du Vieux Lyon, la modernité de la Confluence et parcourez les œuvres des rives de la Saône au fil de l'eau. Vivez le franchissement d'une écluse à Couzon-au-Mont-d'Or ! Arrivée en fin de journée et retour à l'hôtel. Dîner libre.

### J5: Retour vers la Belgique

Petit-déjeuner à l'hôtel. Dépôt possible au célèbre parc de la Tête D'or pour un instant calme et botanique en petit train. Déjeuner libre. Retour vers la Belgique.

**Tél. 071/86 66 60**

**Ce prix comprend** le transport en autocar de grand tourisme et les transferts mentionnés au programme, l'hébergement en hôtel 3\* au centre-ville, la demi-pension (sauf pour le dîner du J4, libre), 1/4 de vin inclus (sauf pour le déjeuner croisière, boissons non incluses), les excursions, les entrées et visites guidées prévues au programme, l'accompagnement IHT, les taxes de séjour et la TVA.

**Ce prix ne comprend pas** les pourboires des guides et chauffeurs, les boissons supplémentaires et repas supplémentaires, les assurances de voyages, toute prestation non mentionnée et la garantie de service (10,25 € / dossier). **Supplément chambre single : 145 €**

**FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION à renvoyer à International Hainaut Tourisme,**  
Place Albert 1<sup>er</sup> 34, 6031 Monceau-Sur-Sambre (ou par mail [info.cr@ihtourisme.be](mailto:info.cr@ihtourisme.be))

Je soussigné(e) : .....

Domicilié(e) à : Rue. .... N° ..... Code postal .....

Ville. .... GSM: ..... Téléphone: .....

E-mail (privée): .....

Réserve ..... place(s) en double ( ) single ( ) pour le Voyage « Lyon, un voyage à travers l'histoire » du 30 mai au 3 juin 2019

Nom/prénom personne(s) accompagnante(s) .....